

PROCÈS-VERBAL

1^{re} réunion

Le lundi 15 juin 2020

tenue au balcon Bellevue du Centre culturel de l'Université de Sherbrooke

La réunion s'ouvre sous la présidence de M. Denis Paré, président du conseil. P^{re} Jocelyne Faucher, secrétaire générale, agit à titre de secrétaire.

Les membres suivants sont présents :

P ^r Pierre Cossette	M ^{me} Julie Maltais
M. Sylvain Desjardins	M. Olivier Marcil
P ^r Marc Frappier	P ^r François Michaud
M ^{me} Renée Gallant	M ^{me} Nathalie Noël
M ^{me} Roxane Gaudreault	M ^{me} Josette Normandeau
M. Michael Goldbloom	D ^r Charles Orfali
P ^{re} Isabelle Lacroix	M. Denis Paré
M ^{me} Monique Leroux	M. Stéphane Tremblay
P ^{re} Mélanie Levasseur	

Les membres suivants se sont excusés :

M. Steve Flanagan	M. Vincent Guay
M. Hugo Giguère	P ^{re} Pascale Morin

Les vice-rectrices et vice-recteurs et la secrétaire générale participent à la réunion :

P ^r Vincent Aimez	P ^{re} Christine Hudon
P ^{re} Jocelyne Faucher	P ^r Jean-Pierre Perreault
P ^r Jean Goulet	P ^{re} Denyse Rémillard

Le président présente M^{me} Roxane Gaudreault et M^{me} Monique Leroux, nouvelles membres du conseil d'administration, et leur souhaite la bienvenue.

CA-2020-06-15-01

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte l'ordre du jour, tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal.

CA-2020-06-15-02

Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 avril 2020

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la réunion du 27 avril 2020 tel qu'il a été transmis aux membres du conseil.

CA-2020-06-15-03

Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 27 avril 2020

Les membres n'apportent aucun suivi relatif au procès-verbal de la réunion du 27 avril 2020.

CA-2020-06-15-04

Communications du président et de l'équipe du Rectorat

Le président informe les membres du conseil de sa rencontre avec la Vérificatrice générale du Québec dans le cadre de l'audit en cours portant sur le développement de systèmes informatiques dans les universités.

Le recteur informe les membres du conseil des sujets suivants :

- des étapes du retour au travail en présentiel selon les différents groupes de personnel pour permettre de mettre en pratique les mesures sanitaires nécessaires dans le contexte de la pandémie de coronavirus afin d'assurer la sécurité de toute la communauté universitaire et d'accueillir la population étudiante à la fin d'août;
- du report en 2021 de l'édition de la Collation des grades de septembre 2020, les mesures de distanciation sanitaire ne permettant pas de tenir le cérémonial si apprécié des diplômés et de leurs familles. L'Université prépare néanmoins un clin d'œil pour souligner la fin du parcours des étudiantes et étudiants qui complètent leur programme d'études cette année;
- de l'entente avec le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université de Sherbrooke (SPPUS) afin de prolonger de deux ans la convention collective qui vient d'arriver à échéance;
- de l'entente de principe avec l'Association des professeures et professeurs de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke (APPFMUS) dont les principaux éléments seront rendus publics après son adoption par l'assemblée générale de l'Association;
- des chantiers de construction et de rénovation qui ont démarré autour des immeubles des Services à la vie étudiante, de la Faculté des lettres et sciences humaines, du centre sportif Yvon-Lamarche et près de la Faculté des sciences (pour la construction du pavillon de l'Institut quantique);
- de l'entente avec IBM afin de créer un Espace IBM Q à l'Institut quantique (IQ) pour une plateforme en calcul quantique destinée à soutenir la recherche fondamentale et le développement d'applications pratiques;
- de la relance des activités de recherche et des mesures de soutien des organismes subventionnaires;
- des succès des résultats aux concours nationaux, tant pour les subventions salariales professorales que pour les bourses étudiantes, ainsi que du succès des initiatives de recherche en lien avec la COVID-19;
- des nombreuses activités de coordination et de représentation avec différents acteurs clés, dont les membres du conseil d'administration du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, le cabinet du ministre de l'Économie et de l'Innovation, le ministre responsable de l'Estrie, le bureau du premier ministre ainsi qu'avec plusieurs interlocuteurs d'Universités Canada;
- de la nouvelle version du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) dévoilée par le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration;
- du message de solidarité transmis par l'UdeS à la communauté noire du monde entier à la suite des nombreuses manifestations et mobilisations qui ont suivi le décès de George Floyd à Minneapolis.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET DE DÉONTOLOGIE

CA-2020-06-15-05

Ordre du jour de la réunion du comité de gouvernance et de déontologie du 1^{er} juin 2020

En l'absence du président du comité de gouvernance et de déontologie, la P^{re} Jocelyne Faucher fait rapport des travaux du comité lors de la réunion du 1^{er} juin 2020. La majorité des points présentés à cette réunion seront repris à la présente réunion du conseil d'administration (document en annexe).

CA-2020-06-15-06

Compte rendu de la réunion du comité de gouvernance et de déontologie du 14 avril 2020

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité de gouvernance et de déontologie du 14 avril 2020. Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CA-2020-06-15-07

Conseil d'administration – évaluation du fonctionnement 2019-2020 – processus

La secrétaire générale rappelle le processus d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration. Elle souligne que deux questions ont été ajoutées au questionnaire sur les communications et la gestion en période de crise. Le président rappelle l'importance pour les membres du conseil de répondre à ce questionnaire. Le processus prévoit l'adoption du *plan d'amélioration du fonctionnement du CA 2020-2021* à la réunion du conseil du 28 septembre 2020 (document en annexe).

COMITÉ DES FINANCES ET D'AUDIT

CA-2020-06-15-08

Ordre du jour de la réunion du comité des finances et d'audit du 3 juin 2020

La présidente du comité des finances et d'audit, M^{me} Renée Gallant, fait rapport des travaux du comité lors de la réunion du 3 juin 2020 (document en annexe).

CA-2020-06-15-09

Compte rendu de la réunion du comité des finances et d'audit du 16 avril 2020

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité des finances et d'audit du 16 avril 2020. Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CA-2020-06-15-10

Plan décennal des investissements universitaires 2021-2031 – information – confidentialité

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable explique que depuis 2013, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) demandent aux universités de produire un *Plan décennal des investissements universitaires* (PDIU) devant être approuvé par leur conseil d'administration. Le PDIU inclut l'ensemble des projets d'investissement que l'Université se propose de réaliser dans la prochaine décennie et celui-ci est mis à jour annuellement selon les exigences ministérielles.

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable informe le conseil d'administration de la transmission du *Plan décennal des investissements universitaires 2021-2031* au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et au ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), étant entendu que les documents et renseignements relatifs à ce plan sont confidentiels.

(Document en annexe)

CA-2020-06-15-11

Pandémie de coronavirus – risques financiers – état de la situation – confidentialité

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable informe les membres du conseil des efforts importants qui ont été réalisés afin de mieux mesurer les risques financiers découlant de la pandémie de coronavirus. Toutefois, il demeure difficile à ce moment-ci d'évaluer les impacts financiers avec précision. Elle ajoute qu'à la suite du dépôt des règles budgétaires du MEES le 22 mai 2020, certains enjeux de financement ont pu être clarifiés. Toutefois, de nouveaux enjeux sont apparus et des clarifications quant aux enveloppes budgétaires annoncées et à la capacité d'un soutien accru ponctuel de la part du gouvernement sont attendues. Cette analyse des risques demeure donc à haut niveau et comporte encore une marge d'erreur significative.

Les membres du conseil échangent sur l'effectif étudiant, les étudiants internationaux, les stages coop et l'adaptation des activités d'enseignement aux consignes sanitaires.

(Document en annexe)

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CA-2020-06-15-12

Ordre du jour de la réunion du comité des ressources humaines du 3 juin 2020

En l'absence du président du comité des ressources humaines, le Pr Jean Goulet fait rapport des travaux du comité lors de la réunion du 3 juin 2020 (document en annexe).

CA-2020-06-15-13

Comptes rendus des réunions du comité des ressources humaines du 15 avril et du 23 avril 2020

Les membres du conseil d'administration ont reçu les comptes rendus des réunions du comité des ressources humaines du 15 avril et du 23 avril 2020. Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CA-2020-06-15-14

Règlements relatifs aux conditions de travail du personnel – modification – *Règlement régissant les avantages sociaux des membres du personnel non couverts par une convention collective ou un protocole d'entente et des membres de l'Association du personnel cadre de l'Université de Sherbrooke (APCUS) (Règlement 2575-030)* – adoption – *Règlement régissant les avantages sociaux du personnel cadre membre de l'Association du personnel cadre de l'Université de Sherbrooke (APCUS) (Règlement 2575-007)* – *Règlement régissant les avantages sociaux des membres du personnel non couverts par une convention collective ou un protocole d'entente de l'Université de Sherbrooke (Règlement 2575-013)* – abrogation

Le vice-recteur aux ressources humaines explique que quatre groupes d'employés non syndiqués voient leurs conditions de travail et leurs avantages sociaux déterminés en tout ou en partie par six

règlements différents. Il ajoute qu'au fil des années, certaines incohérences se sont implantées dans les divers règlements, et qu'il y a lieu de les corriger. Il informe les membres du conseil des principaux changements.

Le comité des ressources humaines recommande d'harmoniser les conditions de travail et les avantages sociaux de certaines catégories de personnel dont les conditions de travail et les avantages sociaux sont fixés par des règlements de l'Université.

Le personnel non syndiqué et les membres du comité de direction de l'Université se retirent de la salle de réunion pour les délibérations et la prise de décision.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve le *Règlement régissant les conditions de travail des membres du personnel non couverts par une convention collective, un protocole d'entente, un autre règlement ou une directive de l'Université de Sherbrooke* (Règlement 2575-011) modifié tel qu'il est présenté à l'annexe 1;
- approuve le *Règlement déterminant les conditions de travail des directrices générales et des directeurs généraux de service* (Règlement 2575-012) modifié tel qu'il est présenté à l'annexe 2;
- approuve le *Règlement déterminant les conditions de travail du personnel de direction du Rectorat* (Règlement 2575-028) modifié tel qu'il est présenté à l'annexe 3;
- approuve le *Règlement déterminant les conditions de travail du personnel de direction des facultés* (Règlement 2575-029) modifié tel qu'il est présenté à l'annexe 4;
- adopte le *Règlement régissant les avantages sociaux des membres du personnel non couverts par une convention collective ou un protocole d'entente et des membres de l'Association du personnel cadre de l'Université de Sherbrooke (APCUS)* (Règlement 2575-030) tel qu'il est présenté à l'annexe 5;
- autorise le comité de direction de l'Université à mettre à jour les tables salariales desdits règlements au 1^{er} avril de chaque année, conformément au cadre budgétaire adopté par le conseil d'administration;
- abroge le *Règlement régissant les avantages sociaux du personnel cadre membre de l'Association du personnel cadre de l'Université de Sherbrooke (APCUS)* (Règlement 2575-007) tel qu'il est présenté à l'annexe 6;
- abroge le *Règlement régissant les avantages sociaux des membres du personnel non couverts par une convention collective ou un protocole d'entente de l'Université de Sherbrooke* (Règlement 2575-013) tel qu'il est présenté à l'annexe 7.

(Document en annexe)

De consentement unanime, les membres du conseil décident de traiter maintenant le point 7.6. *Régime de retraite des employées et des employés de l'Université de Sherbrooke – rapport annuel 2019.*

CA-2020-06-15-15

Régime de retraite des employées et des employés de l'Université de Sherbrooke – rapport annuel 2019

MM. Frédéric Gauvin, président du comité de retraite, et Serge Germain, directeur général du comité de retraite, sont invités pour la présentation de ce point.

Le président du comité de retraite présente aux membres du conseil les rendements de la caisse de retraite au 31 décembre 2019. Il informe les membres du conseil que les rendements en 2019 ont été positifs pour toutes les classes d'actifs et que les actions ont particulièrement bien performé. Le président du comité de retraite informe les membres du conseil des différents impacts de la pandémie de coronavirus sur les rendements de la caisse de retraite (document en annexe).

CA-2020-06-15-16

Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec – année universitaire 2019-2020 – article 5.11 *Conditions d'encadrement de la rémunération des membres du personnel de direction supérieure* – reddition de compte – approbation – déclarations annuelles 2019-2020 du personnel de direction du Rectorat – information – confidentialité

Le vice-recteur aux ressources humaines rappelle qu'un exercice annuel de reddition de compte auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) doit être effectué et transmis au plus tard le 15 juin 2020 portant sur les règles budgétaires applicables aux universités relativement à la rémunération du personnel de direction supérieure. Il ajoute que tous les membres du personnel de direction du Rectorat ont signé un formulaire de déclaration annuelle pour l'année universitaire 2019-2020.

Le comité des ressources humaines recommande au conseil d'administration d'approuver la reddition de comptes auprès du MEES.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve la reddition de compte 2019-2020 au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur relativement à la règle budgétaire n° 5.11 *Conditions d'encadrement de la rémunération des membres du personnel de direction supérieure* telle qu'elle est présentée à l'annexe 1;
- autorise le président du conseil d'administration à signer, pour et au nom de l'Université, la lettre d'attestation du respect des conditions d'encadrement prévues à l'article 5.11 des *Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec pour l'année universitaire 2019-2020* telle qu'elle est présentée à l'annexe 2;
- reçoit les déclarations annuelles du personnel de direction du Rectorat pour l'année universitaire 2019-2020 telles qu'elles sont présentées à l'annexe 3;
- déclare confidentiels tous les documents relatifs à cette décision.

(Document en annexe)

CA-2020-06-15-17

Association des professeures et professeurs de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke (APPFMUS) – protocole – entente de principe – approbation

Le vice-recteur aux ressources humaines explique que les négociations entre l'Association des professeures et professeurs de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke (APPFMUS) et l'Université ont été amorcées le 23 avril 2019 et se sont terminées le 3 juin 2020. Les parties ont finalement convenu d'un protocole d'une durée de près de cinq années se terminant le 31 mars 2025, garantissant ainsi une stabilité dans les relations entre l'Association et l'Université. Les membres de l'APPFMUS doivent se réunir en assemblée générale au cours de l'été afin d'accepter l'entente de principe.

Le comité des finances et d'audit et le comité des ressources humaines recommandent d'approuver l'entente de principe intervenue entre l'APPFMUS et l'Université.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve l'entente de principe intervenue entre l'Association des professeures et professeurs de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke (APPFMUS) et l'Université, telle qu'elle est présentée en annexe, sous réserve de son acceptation par l'assemblée générale de l'APPFMUS;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver les documents qui en découlent et à en désigner les signataires.

(Document en annexe)

COMITÉ DE GOUVERNANCE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

CA-2020-06-15-18

Ordre du jour de la réunion du comité de gouvernance des ressources informationnelles du 29 mai 2020

En l'absence du président du comité de gouvernance des ressources informationnelles, le Pr Jean Goulet fait rapport des travaux du comité lors de la réunion du 29 mai 2020 (document en annexe).

CA-2020-06-15-19

Compte rendu de la réunion du comité de gouvernance des ressources informationnelles du 15 avril 2020

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité de gouvernance des ressources informationnelles du 15 avril 2020. Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

NOMINATIONS/ÉLECTIONS

CA-2020-06-15-20

Comité des finances et d'audit – nomination

La secrétaire générale informe les membres du conseil que l'état de situation de la fiche de présentation de ce dossier au conseil d'administration sera corrigé afin de préciser que la présidente de ce comité, en date du 15 juin 2020, est M^{me} Renée Gallant.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration nomme le Pr Marc Frappier à titre de membre interne du comité des finances et d'audit pour un mandat de trois ans débutant le 15 juin 2020 et se terminant le 14 juin 2023.

(Document en annexe)

CA-2020-06-15-21

Comité de retraite – nomination – ratification

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration ratifie la nomination du Pr Guy Bellemare, nommé par le Syndicat des professeurs et des professeurs de l'Université de Sherbrooke (SPPUS), à titre de membre du comité de retraite pour un mandat ayant débuté le 20 mai 2020 et se terminant le 19 mai 2023.

(Document en annexe)

CA-2020-06-15-22

Service d'appui à la recherche, à l'innovation et à la création (SARIC) – direction générale – nomination

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration nomme monsieur Christian Beaulé à titre de directeur général du Service d'appui à la recherche, à l'innovation et à la création pour une entrée en fonction à une date à être déterminée par le comité de direction de l'Université.

(Document en annexe)

CA-2020-06-15-23

Bureau de projet Véo – direction générale – nomination

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration nomme madame Marie-Josée Fortier à titre de directrice générale du Bureau de projet Véo pour la durée du projet.

(Document en annexe)

CABINET DU RECTEUR ET VICE-RECTORATS

CABINET DU RECTEUR

CA-2020-06-15-24

Plan stratégique 2018-2022 – mise en œuvre – état d'avancement

Les membres du conseil ont reçu l'état d'avancement du plan stratégique 2018-2022. Le recteur mentionne qu'il expliquera le pourcentage des mesures de chacune des orientations lors du lac-à-l'épaule du conseil universitaire et du conseil d'administration du 15 juin 2020 (document en annexe).

VICE-RECTORAT AUX ÉTUDES

CA-2020-06-15-25

Développement de l'enseignement – faits saillants

La vice-rectrice aux études présente les faits saillants du développement de l'enseignement. Elle présente les services sous la responsabilité du Vice-rectorat aux études et quelques données concernant les créations, fermetures et modifications majeures de programmes. La vice-rectrice informe les membres du conseil de l'avancement de certaines orientations du plan stratégique dont le développement des stages rémunérés dans des programmes non coop, le positionnement de la formation continue, les possibilités de développement des programmes à grade et de certaines autres actions en lien avec le plan stratégique.

Les membres du conseil se déclarent satisfaits des informations reçues.

VICE-RECTORAT À LA RECHERCHE ET AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

CA-2020-06-15-26

Développement de la recherche – faits saillants

Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures présente les faits saillants du développement de la recherche. Il présente quelques dossiers discutés aux réunions du conseil de la recherche et la nouvelle structure du Service d'appui à la recherche, à l'innovation et à la création. Le vice-recteur informe les membres du conseil de l'avancement des mesures de succès et de la progression des orientations du plan stratégique en lien avec la recherche consistant à :

- développer les compétences transversales chez les étudiantes et étudiants;
- améliorer l'encadrement et réduire la durée des études dans les programmes des cycles supérieurs;
- accroître l'interdisciplinarité dans les programmes, notamment par l'intégration d'activités traversant les frontières disciplinaires, facultaires ou universitaires;
- améliorer l'attractivité de l'Université et le recrutement étudiant dans les parcours de recherche;

- développer de façon dynamique les thèmes fédérateurs de recherche et les regroupements d'excellence;
- maximiser la réalisation et l'impact des projets de recherche;
- assurer l'embauche d'un corps professoral de qualité et veiller à son plein développement;
- faire de l'UdeS un milieu exemplaire sur le plan de l'équité, de la diversité et de l'inclusion.

Le vice-recteur informe les membres du conseil du succès croissant de l'Université de Sherbrooke pour l'obtention de bourses des différents organismes subventionnaires.

Les membres du conseil se déclarent satisfaits des informations reçues.

VICE-RECTORAT À LA VALORISATION ET AUX PARTENARIATS

CA-2020-06-15-27

Agrandissement de l'Institut interdisciplinaire d'innovation technologique et achat d'équipements scientifiques pour la Chaîne d'Innovation Intégrée (PSOv4-402) – demande de subvention – ratification – confidentialité

Le vice-recteur à la valorisation et aux partenariats rappelle que le budget 2019-2020 du gouvernement du Québec prévoit une mesure de soutien aux technologies en appui à l'intelligence artificielle d'un montant de 79,3 M\$ au cours des cinq prochaines années. Il ajoute que, dans le cadre de cette mesure, il est proposé de déposer une demande d'appui financier pour la partie infrastructure de la « chaîne d'innovation intégrée axée sur l'électronique, le quantique, la photonique et le manufacturier innovant » et plus particulièrement pour l'agrandissement de l'Institut interdisciplinaire d'innovation technologique (3IT) et l'achat d'équipements scientifiques.

Le conseil souscrit à la demande de la secrétaire générale d'ajouter une disposition dans la décision à prendre afin d'autoriser le recteur ou le comité de direction de l'Université à modifier la demande de subvention selon les changements demandés par le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- ratifie la décision du comité de direction de l'Université :
 - d'approuver la demande de subvention pour le projet « Extension et développement de la Chaîne d'Innovation Intégrée pour la Prospérité par le Numérique (CIIPN) de l'Université de Sherbrooke : agrandissement du 3IT et renforcement du parc d'équipement » dans le cadre du *Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation, volet 4 : Soutien au financement d'infrastructures de recherche et d'innovation (PSOv4)*, projet dorénavant connu sous le nom de « Agrandissement de l'Institut interdisciplinaire d'innovation technologique et achat d'équipements scientifiques pour la Chaîne d'Innovation Intégrée (PSOv4-402) »;
 - d'autoriser le vice-recteur à la valorisation et aux partenariats à agir à titre d'intervenant principal du projet pour l'Université de Sherbrooke;
- autorise le recteur ou le comité de direction de l'Université à modifier ladite demande de subvention selon les changements demandés par le ministère de l'Économie et de l'Innovation;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver tout document en découlant et à en désigner les signataires dans le respect du *Règlement relatif à l'approbation et à la signature des contrats* (Règlement 2575-014) de l'Université de Sherbrooke;
- déclare confidentiels tous les documents relatifs à cette décision.

(Document en annexe)

CA-2020-06-15-28

Plateforme d'Innovation Numérique et Quantique (PINQ) – *Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation, volet 4 : Soutien au financement d'infrastructures de recherche et d'innovation* – demande de financement – approbation – autorisation de signature – confidentialité

Le vice-recteur à la valorisation et aux partenariats rappelle que le budget 2019-2020 du gouvernement du Québec prévoit un montant de 79,3 M\$ au cours des cinq prochaines années, incluant 43,5 M\$ identifiés en infrastructure de recherche pour l'Université de Sherbrooke. Ce budget comporte une mesure de soutien aux technologies en appui à l'intelligence artificielle. Il ajoute que, dans le cadre de cette mesure, il est proposé de déposer une demande de financement visant la partie infrastructure de la Plateforme d'Innovation Numérique et Quantique (PINQ). Le coût du projet PINQ totalise 16 111 111 \$ et la demande PSov4 intègre un financement du MEI à hauteur de 90 % des dépenses pour un total de 14 500 000 \$. La contribution de l'Université est de 1 611 111 \$ financée par les enveloppes d'investissement du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve le dépôt de la demande de financement visant la création de la « Plateforme d'Innovation Numérique et Quantique (PINQ) » dans le cadre du *Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation, volet 4 : Soutien au financement d'infrastructures de recherche et d'innovation (PSov4)* du ministère de l'Économie et de l'Innovation, dans le respect du budget global approuvé (CA-2020-02-24-07);
- autorise le vice-recteur à la valorisation et aux partenariats à signer, pour et au nom de l'Université, ladite demande;
- autorise le recteur ou le vice-recteur à la valorisation et aux partenariats à approuver, avant la signature de la demande, toute modification mineure à cette demande qui n'aurait pas d'incidence financière significative;
- autorise le vice-recteur à la valorisation et aux partenariats et la secrétaire générale à approuver, après la signature de la demande, toute modification à cette demande qui n'aurait pas d'incidence financière significative ni de risque significatif;
- autorise le vice-recteur à la valorisation et aux partenariats à agir à titre d'intervenant principal du projet pour l'Université de Sherbrooke;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver la convention d'aide financière et les ententes nécessaires à la mise en place de la Plateforme d'Innovation Numérique et Quantique (PINQ) et à en désigner les signataires dans le respect du *Règlement relatif à l'approbation et à la signature des contrats (Règlement 2575-014)* de l'Université de Sherbrooke;
- déclare confidentiels tous les documents relatifs à cette décision.

(Document en annexe)

SECRETARIAT GÉNÉRAL

CA-2020-06-15-29

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre – contrat d'affiliation – approbation – autorisation de signature

Le conseil universitaire recommande d'approuver le contrat d'affiliation entre le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre et l'Université de Sherbrooke.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve le contrat d'affiliation entre le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre (CISSS de la Montérégie-Centre) et l'Université de Sherbrooke;

- autorise le recteur et la secrétaire générale à signer, pour et au nom de l'Université, ledit contrat;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature du contrat, les ajouts ou les modifications à ce contrat demandés ou approuvés par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature du contrat, tout document en découlant et à en désigner les signataires.

(Document en annexe)

CA-2020-06-15-30

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est – contrat d'affiliation – approbation – autorisation de signature

Le conseil universitaire recommande d'approuver le contrat d'affiliation entre le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est et l'Université de Sherbrooke.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve le contrat d'affiliation entre le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est (CISSS de la Montérégie-Est) et l'Université de Sherbrooke;
- autorise le recteur et la secrétaire générale à signer, pour et au nom de l'Université, ledit contrat;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature du contrat, les ajouts ou les modifications à ce contrat demandés ou approuvés par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature du contrat, tout document en découlant et à en désigner les signataires.

(Document en annexe)

CA-2020-06-15-31

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec – contrat d'affiliation – approbation – autorisation de signature

Le conseil universitaire recommande d'approuver le contrat d'affiliation entre le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec et l'Université de Sherbrooke.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve le contrat d'affiliation entre le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec) et l'Université de Sherbrooke;
- autorise le recteur et la secrétaire générale à signer, pour et au nom de l'Université, ledit contrat;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature du contrat, les ajouts ou les modifications à ce contrat demandés ou approuvés par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver, après la signature du contrat, tout document en découlant et à en désigner les signataires.

(Document en annexe)

CA-2020-06-15-32

Calendrier des réunions du conseil d'administration pour l'année universitaire 2020-2021 – modification – approbation

La secrétaire générale explique que pour respecter la date du dépôt du budget 2020-2021 de l'Université demandé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, il est opportun de déplacer en novembre la réunion du conseil actuellement prévue en octobre. Elle ajoute qu'en raison des mesures sanitaires qui doivent être respectées pour les rencontres en présentiel, il y a lieu de changer de local pour les prochaines réunions.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le calendrier modifié des réunions pour l'année universitaire 2020-2021 tel qu'il est présenté en annexe.

(Document en annexe)

DÉPÔT DE DOCUMENTS

CA-2020-06-15-33

Ordres du jour des instances

Les membres du conseil d'administration ont reçu les ordres du jour des réunions du conseil universitaire du 13 mai 2020 et du 10 juin 2020 (document en annexe).

CA-2020-06-15-34

Procès-verbaux des instances

Les membres du conseil d'administration ont reçu les procès-verbaux des instances suivantes :

- Comité de direction de l'Université – procès-verbaux des réunions des mois d'avril et de mai 2020;
- Conseil des études – procès-verbaux des réunions du 11 mars 2020 et du 22 avril 2020;
- Conseil de la recherche – procès-verbal de la réunion du 8 avril 2020;
- Conseil universitaire – procès-verbal de la réunion du 25 mars 2020.

(Documents en annexe)

CA-2020-06-15-35

Code de déontologie des membres du conseil d'administration (Règlement 2575-002) – dépôt du code et formulaires à signer

Les membres du conseil d'administration ont reçu le *Code de déontologie des membres du conseil d'administration* (Règlement 2575-002). La secrétaire générale rappelle aux membres du conseil leur obligation de compléter et de signer les annexes du *Code* correspondant à leur situation et de les retourner au Secrétariat général dans les meilleurs délais.

(Document en annexe)

CA-2020-06-15-36

Déclaration à l'égard de la divulgation d'information relative aux apparentés 2019-2020 – formulaire à signer

La secrétaire générale informe les membres du conseil de leur obligation de compléter et de signer annuellement la déclaration à l'égard de la divulgation d'information relative aux apparentés correspondant à leur situation et de la retourner au Secrétariat général dans les meilleurs délais.

Les déclarations seront conservées sous pli confidentiel au Secrétariat général, comme le sont celles des divulgations de conflits d'intérêt.

(Document en annexe)

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CA-2020-06-15-37

Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2020-2021, le conseil d'administration fixe la prochaine réunion au lundi 28 septembre 2020, sous réserve de modification par le président si les circonstances l'exigent.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

CA-2020-06-15-38

Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 28 septembre 2020.



Denis Paré, président



Pr^e Jocelyne Faucher, secrétaire